

QUITTANCE DE LOYER

Quittance de loyer du mois de

Septembre 20 25

Adresse de la location :

45 avenue des Champs-Élysées

Je soussigné Mr VANINI CEDRIC propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Dupont Famille la somme de

695 euros

(en toutes lettres)

695,00 €

euros (en chiffres),

au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du 01/09/2025 au 01/09/2025 et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement

Loyer :

645,00 €

Provision pour charges :

50,00 €

Total :

695,00 €

Date du paiement : le 01/09/2025

Fait Nantes le 07/10/2025

Signature

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant trois ans par le locataire (article 7-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989).